

Questions orales

Les producteurs du Québec réclament, je crois, 63 millions d'indemnisation. Je crois que les pertes générales au Nouveau-Brunswick représentent 7 p. 100 de celles qui sont survenues en Ontario et au Québec. Le Québec est le plus éprouvé. Nous espérons recevoir un rapport d'ici quelques jours ou quelques semaines.

M. Howie: Je remercie le ministre de sa réponse, quelle qu'elle soit.

ON DEMANDE UNE DÉCISION DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, le ministre a visité nombre des régions du Nouveau-Brunswick frappées par le gel. Il est donc certainement au courant de la situation critique dans laquelle se trouvent, bien malgré eux, les producteurs de l'est du Canada et des difficultés qu'ils doivent surmonter. Le ministre aurait-il l'obligeance de s'entretenir avec ses collègues de cabinet et d'accéder, dans les plus brefs délais, aux demandes des pomiculteurs de l'Est?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, les problèmes dans la circonscription du député ne sont nullement différents de ceux que connaissent les circonscriptions des députés de ce côté-ci de la Chambre. Nous espérons être en mesure d'y apporter des solutions satisfaisantes sous peu.

* * *

[Français]

LES CHEMINS DE FER

LE TRANSPORT DES CÉRÉALES—LA RÉPARTITION DES SUBVENTIONS ACCORDÉES À L'OUEST ET AU QUÉBEC

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Depuis l'annonce de la nouvelle politique du transport des céréales, le 1^{er} février, on peut lire en manchette dans les journaux, et on le dit dans diverses assemblées au Québec, que les producteurs de l'Ouest recevraient 3.7 milliards de dollars comparativement à 93 millions au Québec, et l'on soutient que ces chiffres seraient disproportionnés. J'aimerais donc demander au ministre des Transports s'il peut expliquer à la Chambre de quelle façon seront répartis les paiements relativement à la nouvelle politique des transports et principalement en ce qui a trait aux chemins de fer. Pourrait-il décortiquer ce montant de 3.7 milliards?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, comme vous ne me permettez pas de décortiquer ces sommes, je vais aller tout de suite à la conclusion, savoir, que si on décortique justement la façon de répartir les 3.7 milliards de dollars que le gouvernement fédéral va investir dans cette initiative au cours des quatre prochaines années, on en arrive à un résultat qui donne aux producteurs à peu près un milliard de dollars sur les quatre années, et je le répète, cela représente à peu près 27 p. 100 des 3.7 milliards de dollars.

Encore faut-il ajouter immédiatement que le producteur de grain de l'Ouest va payer davantage pour le transport de ses grains et tout compte fait, il va payer deux fois le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, c'est-à-dire deux fois ce qu'il paie présentement, soit deux fois 150 millions de dollars, et cela va représenter une augmentation nette du paiement que le producteur devra faire.

* * *

[Traduction]

LE GRAIN

L'OPPORTUNITÉ DE LA MODIFICATION DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES EXPORTATIONS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports, qui représente également à la Chambre le ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Ce dernier aurait déclaré que la concurrence étrangère serait avantagée par rapport aux céréaliculteurs canadiens grâce aux fortes subventions qu'elle reçoit et que le Canada devra baisser ses prix pour pouvoir soutenir la concurrence. Alors pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'abolir le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, la seule mesure à long terme qui permet à nos agriculteurs de soutenir la concurrence internationale?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, comme je l'ai dit il y a deux jours, la polémique concernant les subventions versées aux céréaliculteurs de l'étranger ne date pas d'hier. En ce qui nous concerne, nous accordons des subventions pour la production et pour les transports. Nous estimons qu'elles sont tantôt inférieures, tantôt égales à celles que versent les autres pays dans les mêmes secteurs. En fait, ce n'est pas vraiment un problème qualitatif, mais quantitatif. A notre avis, d'autres pays subventionnent leurs producteurs plus que nous pour accroître leurs exportations.

M. Althouse: Apparemment, le ministre est passé à côté de la question. Je demandais pourquoi on avait décidé de réduire ce semblant de subvention alors que, de toute évidence, les autres pays augmentent les leurs pour faire face au resserrement de la concurrence et à la baisse des prix.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LES ÉTUDES

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, le ministre de l'Agriculture pourrait peut-être nous expliquer pourquoi il a déclaré que l'Est et l'Ouest bénéficieraient des bouleversements que l'abolition rapide du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau causerait parmi les agriculteurs. Va-t-il déposer à la Chambre les études effectuées à l'appui de ses dires afin que nous puissions voir où la production va augmenter et de quelle façon, où nous pourrions la vendre et surtout, à quel prix?